

EDARA

ÉCOLE DES AVOCATS

Rhône-Alpes

Université d'été 2018

Domaine St Joseph
Ste Foy Les Lyon
Du 09 au 12 juillet 2018

Information : www.edara.fr m.charbon@edara.fr - 04 78 37 30 15

1 journée = 7 heures validées - Déjeuner sur place



COMPRENDRE ET MAITRISER LE PRÉLÈVEMENT A LA SOURCE

Me Luc GIL, Avocat au barreau de Lyon

L'entrée en vigueur du prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu est fixée au 1er janvier 2019. Le prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu vise à adapter le recouvrement de l'impôt au titre d'une année à la situation réelle de l'usager (revenus, événements de vie) au titre de cette même année, sans en modifier les règles de calcul. Il a pour objectif de supprimer le décalage d'un an entre la perception des revenus et le paiement de l'impôt sur ces revenus.

L'impôt sur le revenu sera prélevé chaque année : en 2018 sur les revenus de 2017, en 2019 sur les revenus de 2019.

Le prélèvement à la source portera sur la très grande majorité des revenus : les traitements et salaires, les pensions, les revenus de remplacement (allocations chômage notamment), les revenus des indépendants et les revenus fonciers et concerne ainsi presque tous les contribuables.

Seront notamment évoqués :

Les contribuables et les revenus concernés ;

La détermination du taux applicable et la garantie de confidentialité ;

Le rôle et les obligations de l'entreprise.

L'après-midi sera le cas échéant complétée par les principales mesures d'actualité fiscale des derniers mois écoulés.



Bulletin d'inscription

A photocopier et à renvoyer avec votre chèque à l'ordre de l'EDARA
191 rue Vendôme 69003 Lyon

Lundi 09 juillet 2018

ACTUALITÉ LEGISLATIVE ET JURISPRUDENTIELLE DU DROIT DES CONTRATS * M. Mustapha MEKKI	Droit commercial, des affaires et de la concurrence 6 h 9h30 /12h30 -14h00 / 17h00	<input type="checkbox"/>
LA SANTÉ AU TRAVAIL APRÈS LES ORDONNANCES MACRON (CSE, INAPTITUDE, CONTENTIEUX) RGPD ET DROIT SOCIAL * Me Georges MEYER et Me Jean-Christophe BECKENSTEINER	Droit du travail 6 h 9h30 /12h30 - 14h00 / 17h00	<input type="checkbox"/>
ACTUALITÉ DROIT BANCAIRE * M. Jérôme LASSERRE-CAPDEVILLE	Droit bancaire et boursier 6 h 9h30 / 12h30 - 14h00 / 17h00	<input type="checkbox"/>
DERNIÈRES ACTUALITÉS JURISPRUDENTIELLES EN MATIÈRE DE RÉPARATION DU PRÉJUDICE CORPOREL * M. Julien DEYRES et Me Jean-Michel GRANDGUILLOTTE	Droit du dommage corporel 4 h 9h00 / 13h00	<input type="checkbox"/>

Mardi 10 juillet 2018

SOFT SKILLS: VENEZ CONSTRUIRE VOTRE MODÈLE DE CABINET POUR ACCROITRE VOS RÉSULTATS M. Fabrice MAULEON et Me Bénédicte BURY	Vie professionnelle 6 h 9h30 / 12h30 - 14h00 / 17h00	<input type="checkbox"/>
JOURNÉE DROIT DES MINEURS ACTUALITÉ LEGISLATIVE ET JURISPRUDENTIELLE EN DROIT DES MINEURS TECHNIQUES D'ENTRETIENS AVEC LES MINEURS * Me Florence NEPLE, et Mme Anne RIFFI (Ma famille comme unique)	Droit pénal 6 h 9h30 / 12h30 - 14h00 / 17h00	<input type="checkbox"/>
LES LIQUIDATIONS SUCCESSORALES A L'AUNE DE LA LOI JUSTICE XXI ET DE LA REFORME DU DROIT DES CONTRATS. * Mme Sylvie FERRE-ANDRE	Droit de la famille, des personnes et de leur patrimoine 6 h 9h30 / 12h30 - 14h00 / 17h00	<input type="checkbox"/>

Mercredi 11 juillet 2018

LES DEUXIÈMES ENTRETIENS DU PRÉJUDICE ÉCONOMIQUE * M. le Président Michel THOMAS, M. Cyril NOURISSAT, M. Edouard TREPOZ, Me Bertrand de BELVAL, M. Philippe BAU et présence de magistrats professionnels, consulaires, conseils, experts et universitaires	Droit commercial, des affaires et de la concurrence 6 h 9h30 /12h30 -14h00 / 17h00	<input type="checkbox"/>
DROIT À L'ERREUR, SÉCURITÉ JURIDIQUE ET OFFICE DU JUGE * Me Sébastien BRACQ	Droit public 4 h 09H00 / 13h00	<input type="checkbox"/>
JOURNÉE DROIT DES ÉTRANGERS * LA RÉTENTION ADMINISTRATIVE DES ÉTRANGERS DANS LE PROJET DE LOI "ASILE-IMMIGRATION" : VERS UNE LOGIQUE PUNITIVE" REFORME DU DROIT D'ASILE : DE "L'OFPPA" A LA COUR NATIONALE DU DROIT D'ASILE Me Morade ZOUINE, Me Morgan BESCOU et Me Marie-Noëlle FRERY	Droit des étrangers et de la nationalité 6 h 9h30 /12h30 -14h00 / 17h00	<input type="checkbox"/>

Jeudi 12 juillet 2018

LES CAS DE NULLITÉS EN PROCÉDURE PÉNALE ET LEUR EFFECTIVITÉ

M. Jacques BUISSON, Me Jean-Félix LUCIANI
et Me Jean-François Barre

Droit pénal
6 h
9h30 /12h30 - 14h00 / 17h00

DROIT DES SOCIÉTÉS * :
ACTUALITÉ JURISPRUDENTIELLE EN DROIT DES SOCIÉTÉS,
(ASSOCIÉS, DIRIGEANTS, PACTES STATUAIRES ET EXTRA-STATUAIRES)
PREMIERS REGARDS SUR LE PROJET DE LOI PACTE 2018
Me Yves REINHARD et M. Thierry FAVARIO

Droit des sociétés
4 h
9h00 /13h00

COMPRENDRE ET MAITRISER LE PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE
Me Luc GIL

Droit fiscal et droit douanier
4 h
14h00 / 18h00

LE DIVORCE PAR CONSENTEMENT MUTUEL : UN AN APRÈS !
FORMATION VALIDANTE POUR LE RÉFÉRENCIEMENT DES AVOCATS DU
BARREAU DE LYON SUR LE SITE : "reussirsondivorce.fr"
Me Sylvain THOURET

Droit de la famille, des personnes
et de leur patrimoine
4 h
14H00 / 18h00

TARIF SPÉCIAL 120€

Repas lundi 09 juillet Repas mardi 10 juillet Repas mercredi 11 juillet Repas jeudi 12 juillet

Cochez la date choisie

Journée avec repas 260 €
1/2 journée avec repas 160 €

journée sans repas 230 €
1/2 journée sans repas 130 €
repas 30 €

- de 2 ans d'exercice : journée 130 € 1/2 journée 70 € repas 30 €



Informations personnelles

6 heures = 7 heures validées

Nom :Prénom.....

Nom de votre cabinet :

Adresse :

Barreau de :Date de naissance* / / Date de prestation de serment

Téléphone : Mobile : Toque :

Email :

*mention obligatoire

« enregistré sous le numéro 84691490869. cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat ».
Les formations signalées par un astérisque * sont validées au titre de la spécialisation
Les formations ne sont pas ouvertes au fif-pl individuel - Prise en charge possible Actalians www.actalians.fr

Il ne sera procédé à aucun remboursement en cas de désistement inférieur à 15 jours
(voir nos conditions générales de ventes sur notre site)
Inscription validée à réception du chèque - Places limitées
Pour toute information complémentaire, contactez Marianne CHARBON au 04 78 37 30 15 / m.charbon@edara.fr